



ÉGALITE PROFESSIONNELLE
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ...

UN COMBAT ENCORE À MENER,
UNE ÉGALITE QUI RESTE À CONQUERIR !!!

LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

STAGE DE FORMATION SYNDICALE

OUVERT À TOUTES ET TOUS (AESH, AED, PE, PLC, plp, P adm, atss...)

LUNDI 4 DÉCEMBRE, 9H À 16H30 À TULLE

MARDI 5 DÉCEMBRE, 9H À 16H30 À GUERET

VENDREDI 8 DÉCEMBRE, 9H À 16H30 À LIMOGES

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a fait l'objet de 2 protocoles dans la Fonction publique (2013 et 2018) avant que la très contestée loi dite "de transformation de la Fonction publique" (LTFP) n'y consacre son titre V. Le cadre juridique est donc posé pour que cessent ces inégalités. Pourtant, la CGT fait le constat qu'il persiste des inégalités très fortes au sein de la Fonction publique et de l'Éducation Nationale.

Tout s'est passé comme si l'État n'avait pas la responsabilité d'un employeur et pouvait se dédouaner d'appliquer ces principes d'égalité de façon effective alors qu'il se doit d'être exemplaire. Il est temps que cela cesse.

Mais pour cela, il faut prendre conscience des inégalités, les mesurer pour pouvoir les dénoncer et les combattre. C'est ce que la CGT Educ'Action vous propose au cours de cette journée de formation.

1— LA REALITÉ DES INÉGALITÉS : LES MESURER POUR MIEUX LES COMBATTRE

Pour pouvoir combattre les inégalités, il faut pouvoir les mesurer pour mieux les mettre en évidence. Or, dans ce domaine, l'employeur ne respecte là encore pas toujours le droit. A l'échelle locale, il est particulièrement difficile d'obtenir des données de l'administration.

« DANS LE CORPS DES PE, LE SALAIRE DES FEMMES EST INFÉRIEUR À CELUI DES HOMMES DE 280€/MOIS »

« DANS LE 2ND DEGRÉ, LES HOMMES PERÇOIVENT EN MOYENNE 29% DE PRIMES EN PLUS. »

2— DU SLOGAN À L'ÉGALITÉ EFFECTIVE : UN MANQUE EVIDENT D'ENGAGEMENT DE L'INSTITUTION

Le cadre législatif et réglementaire est posé. Les engagements sont pris. Mais dans la réalité de la gestion concrète des carrières et des choix politiques effectués, l'Égalité reste trop souvent un slogan. Pourtant, l'administration a aujourd'hui tous les leviers pour corriger ces inégalités.

« DANS LE CORPS DES PE, 4% DES FEMMES SONT À LA CLASSE EXCEPTIONNELLE, 9,4% DES HOMMES »

« DANS LE 2ND DEGRÉ, LES HOMMES PERÇOIVENT EN MOYENNE 51% DE REMUNÉRATION POUR HEURES SUP DE PLUS QUE LES FEMMES »

3— PAS DE FATALITÉ : LA CGT EDUC'ACTION EST FORCE DE PROPOSITIONS

Aujourd'hui, en analysant les inégalités constatées et les mécanismes qui mènent à ces inégalités, on mesure que les propositions de la CGT Educ'Action, organisation féministe engagée dans ce combat pour l'Égalité, sont de nature à corriger ces inégalités, à permettre d'accéder à l'égalité réelle !

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque agente et chaque agent a droit à 12 jours de formation syndicale par an. Un droit ne s'usant que si l'on ne s'en sert pas ! Dépêche toi de faire le nécessaire pour participer à cette journée, informes en tes collègues.

Pour cela, il suffit d'envoyer l'un des modèles ci-dessous à sa ou son supérieur.e hiérarchique en mettant en copie la CGT Educ'Action avant le 5 novembre, soit un mois avant la tenue de la formation. Une attestation de présence te sera ensuite remise lors du stage.

Une réponse te sera apportée. L'absence de réponse 15 jours avant le stage vaut accord tacite. En cas de difficulté ou de question, n'hésite pas à nous contacter.

**Modèle de courrier à retrouver en modifiable (à télécharger)
Sur le site de la CGT Educ'Action**

Nom Prénom

Corps Adresse professionnelle

àle

A Madame la Rectrice de l'Académie de Limoges
S/C de Monsieur le / Madame la Proviseur (lycée)/Principal (collège)

POUR LES PE



A Madame la Directrice Académique / Monsieur le Directeur Académique
S/C de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription

Objet : demande de congé pour formation syndicale en référence au décret n°84-474 du 15/06/84

Monsieur le Recteur / Madame la Directrice Académique ,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement le(date) de 9h à 16h30 afin de participer à un stage de formation syndicale.

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par « la formation syndicale CGT », organisme agréé à dispenser cette formation. Je vous ferai parvenir une attestation de présence à l'issue de ce stage.

Veuillez agréer Monsieur le Recteur / Madame la Directrice Académique, mes salutations distinguées.

signature

“ on a l'illusion que le statut général des fonctionnaires serait une garantie suffisante du respect de l'égalité ”